



ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE DU 4 FÉVRIER 2021

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2021
3. Loisirs
 - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
 - b) Fête Nationale 2021 (demande d'assistance financière)
4. Incendie
 - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
 - b) Interventions du Service de Sécurité incendies de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix: Facturation
 - c) Test annuel: Pincés de désincarcération
 - d) Achat d'équipement: Boyaux pour les véhicules #334
5. Urbanisme
 - a) Rapport de la responsable de l'urbanisme
6. Travaux publics
 - a) Rapport du Directeur des travaux publics
 - b) Aménagement paysager 2021
 - c) Accompagnement visant la révision de l'entente intermunicipal concernant l'exploitation de la station d'épuration: Demande de budget additionnel
 - d) Appel d'offres: Chargeuse (Véhicule de déneigement)
7. Comptes à payer (Municipalité)
 - a) Comptes à payer du mois de décembre 2020 payable en février 2021
 - b) Comptes à payer pour le mois de février 2021
 - c) Comptes payés durant le mois de janvier 2021
8. Comptes à payer (Factures)



- a) Réhabilitation environnementale des sols: Règlement d'emprunt #435
 - b) Programme TECQ 2019-2023: Règlement d'emprunt #439 (48 816.70\$)
 - c) Programme TECQ 2019-2023: Règlement d'emprunt #440 (3 449.25\$)
 - d) Centre sportif régional Louis-Cyr inc. (9 370.92\$)
 - e) Réseau biblio de la Montérégie (7 195.93\$)
9. Demande de don : Fabrique Saint-Cyprien
 10. Avis de motion: Adoption du règlement numéro 441 Installation des protections contre les dégâts d'eau
 11. Financement permanent règlement 437: Acceptation de la soumission
 12. Financement permanent règlement 437: Signatures des billets
 13. Optimisation et mise aux normes de l'usine d'épuration des eaux usées : Autorisation
 14. Varia
 15. Public: Période de questions
 16. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT les directives de la Santé publique et du Gouvernement du Québec et que le Conseil municipal a l'autorisation de siéger à huis clos, prendre part, délibérer et voter par tout moyen de communication, les membres du conseil municipal de Napierville informent la population que le Conseil siègera à huis clos pour la séance ordinaire du 04 février 2021. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les communiquer soit par courriel : jarchambault@napierville.ca ou par téléphone au 450-245-7210.

Le public ne sera pas admis pour les prochaines séances, et ce, jusqu'à nouvelle ordre.
Nous vous remercions de votre collaboration.